



APERÇU DES SÉANCES Jeudi 17 octobre 2002

935^e séance plénière

Point 7 - Coopération technique:

a) Examen des activités de coopération technique de la CNUCED

M. John Burley, Chef du Service de la gestion des ressources, a présenté la question.

La Présidente du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme à sa trente-neuvième session (16-20 septembre 2002), M^{me} Fatima Al-Ghazali (Oman), a rendu compte des résultats des travaux du Groupe de travail.

Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Égypte (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), du Danemark (au nom de l'Union européenne, des pays d'Europe centrale et orientale associés à l'UE - Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie - ainsi que de Chypre, de Malte et de la Turquie, pays également associés à l'UE), du Portugal, de Madagascar (au nom du Groupe africain), de l'Indonésie (au nom du Groupe asiatique et de la Chine), de Cuba (au nom du Groupe latino-américain et caraïbe), de la République islamique d'Iran, de la Chine, du Bénin (au nom des pays les moins avancés), du Bélarus, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, de la Suisse et de la Norvège.

Le Conseil a pris note du rapport présenté oralement par la Présidente du Groupe de travail et approuvé les résultats des travaux du Groupe de travail à sa trente-neuvième session. Il a adopté le projet de décision contenu dans le document TD/B/49/L.1, les conclusions concertées publiées sous la cote TD/B/WP/L.109 et le projet de décision contenu dans le document TD/B/WP/L.108. Il a pris note des déclarations faites et a ainsi achevé l'examen de ce point de l'ordre du jour.

b) Examen d'autres rapports: rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien

Le coordonnateur du Groupe de l'assistance au peuple palestinien a présenté le rapport du secrétariat (TD/B/49/9).

Des déclarations ont été faites par les représentants de la Palestine, de l'Égypte (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), du Danemark (au nom de l'Union européenne, des pays d'Europe centrale et orientale associés à l'UE - Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie - ainsi que de Chypre, de Malte et de la Turquie, pays également associés à l'UE), de l'Indonésie (au nom du Groupe asiatique et de la Chine), du Maroc, d'Israël, de la République islamique d'Iran, de la Ligue des États arabes, de la Chine, de la Tunisie, de la Jordanie, du Liban, du Pakistan, des États-Unis d'Amérique et de l'Algérie. Israël, l'Égypte et la Palestine ont exercé leur droit de réponse.

Le Conseil a pris note des déclarations faites et du rapport établi par le secrétariat (TD/B/49/9), et a ainsi achevé l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Point 8 - Autres questions relatives au commerce et au développement:

Développement progressif du droit commercial international:
trente-cinquième rapport annuel de la Commission des Nations Unies
pour le droit commercial international

Le Conseil a pris note du rapport de la CNUDCI sur sa trente-cinquième session (A/57/17) et a ainsi achevé l'examen de ce point.

Point 9 - Suite donnée aux décisions du Conseil

Le Président a informé le Conseil que des consultations informelles sur le financement de la participation d'experts se poursuivaient sous la présidence de la Présidente du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme.

Point 10 - Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes:

a) Sessions ordinaires du Conseil

Le Conseil a décidé de ne pas modifier le dispositif actuel et de continuer à tenir une seule session ordinaire par an, à l'automne. Cette décision a fait l'objet d'un consensus étant entendu que les questions relatives aux sessions du Conseil pourraient être examinées dans le cadre de la onzième session de la Conférence.
